



2 affaires : 1 pénal + 1 divorce

Par **eleiran**, le **14/10/2014** à **08:44**

bonjour je suis perdue dans les démarches :rnle 30/08 dernier j'ai été agressée par arme blanche (couteau à pain dans le plexus) par mon mari.rnActuellement, celui ci est en service psy au chr.rnrnDe mon côté, je suis avec mes enfants (11 et 13 ans) hébergée chez des amis vu que je n'ai plus de domicile car sous scellés.rnrnl'historique fait que j'ai voulu divorcer. Il était ok pour dans 3 ans le temps d'intégrer la nouvelle car dépressif. En 2009 celui ci avait agressé une femme dans son entreprise, et en faisant autant depuis sur moi.rnJ'ai en aout 2013 trouvait un nouveau compagnon, et j'ai pris la force de tenir bon malgré les maux (psy quotidien).rnrnla procédure pénale s'effectue actuellement dans le temps. Dois je faire le divorce en parallèle ? rnrncelui ci veut voir les enfants : mais eux refusentrnqui peut les protéger et respecter leur parole ?rnles grands parents paternels n'arrêtent pas de les harceler à la sortie d'école voulant les voir en tête à tête, car pour moi, je ne fais plus parti de la famille vu que pour eux c'est moins le vilain petit canard car j'ai voulu fuir ce chaos pour "vivre sans peur".rnidem qui peut les protéger de ceux-ci ?rnrncdt

Par **maryane33**, le **15/10/2014** à **15:06**

bonjour,rnrnje pense que vous devriez saisir le juge des affaires familiales pour la protection des enfantsrnbon couragerncdt